



LE DEVOIR

JEAN-MARTIN AUSSANT AU *DEVOIR*

« Le PQ ne cherche qu'à se faire élire »

Selon le chef oniste, le parti de Pauline Marois freine l'élan des souverainistes

ROBERT DUTRISAC

Le scénario idéal pour le chef d'Option nationale, Jean-Martin Aussant: qu'il se fasse réélire comme député dans la circonscription de Nicolet-Bécancour le 4 septembre prochain et qu'il détienne la balance du pouvoir à lui seul devant un gouvernement péquiste. Pour ensuite forcer l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel.

« Dans cette élection, c'est la plaie la plus irritante et la plus fatigante: le maudit discours sur la division du vote, le vote stratégique, le vote utile », peste Jean-Martin Aussant.

« Ça m'horripile de penser que des gens aiment bien Option nationale, mais qu'ils vont voter pour autre chose pour bloquer quelqu'un d'autre », dit-il. Il voit là une anomalie en démocratie. « [Un mode de scrutin de type proportionnel], c'est dû depuis longtemps, au Québec. Le système britannique, ça ne marche pas dès qu'il y a plus que deux partis. »

« Ce n'est pas quand on est gêné d'avoir une idée qu'elle avance bien vite »

Le *Devoir* a rencontré mercredi le chef de la jeune formation politique à Nicolet, dans son bureau électoral. Jean-Martin Aussant passe cinq à six jours par semaine dans sa circonscription et coordonne de là la campagne nationale d'ON.

« Je suis épuisé », avoue-t-il, confiant qu'il ne dort que trois heures par nuit. Ça ne se voit guère: à 42 ans, il tient la forme.

Le dernier sondage commandé il y a deux semaines par l'hebdo *Le courrier sud* le place en tête, avec tout près de 30% des intentions de vote, trois points de pourcentage de plus que le candidat caquiste, Donald Martel, un ancien candidat du PQ qui a mordu la poussière en 2007. Le candidat du Parti libéral, Marc Descôteaux (24%), et celui du PQ, Gilles Mayrand (20%), suivent derrière. Un autre sondage local donne l'avantage au caquiste sur l'oniste avec la même marge. C'est donc une égalité statistique. Le redécoupage de la circonscription, qui a absorbé une partie de Lotbinière, l'ancien fief de l'adéquiste Sylvie Roy, défavorise cependant Jean-Martin Aussant.

On s'en doute: pour lui, la réélection du seul député oniste est la priorité. « Pour un nouveau



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

« Il y a les deux partis du "non", le PLQ et la CAQ, et les deux partis du "peut-être", le PQ et Québec solidaire », dit Jean-Martin Aussant.

EXODE DES MÉDECINS

Barrette contredit Legault

L'Université McGill conteste les chiffres du chef caquiste

KATHLEEN LÉVESQUE
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Dr Gaétan Barrette et son chef François Legault ne sont pas sur la même longueur d'onde concernant l'exode des médecins. Si le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) juge inacceptable que des médecins plient bagage une fois leurs études terminées et envisage même de les obliger à rembourser le coût de leur scolarité, son candidat-vedette n'y voit pour sa part aucun problème.

« C'est peut-être souhaitable, mais pas faisable », affirme le Dr Barrette, qui réagissait mercredi matin aux propos tenus la veille par M. Legault. Selon celui que François Legault a déjà désigné comme ministre de la Santé dans un éventuel gouvernement caquiste, la déclaration de son chef est liée aux demandes assidues des électeurs. Dans la population, le départ de jeunes médecins formés à grands frais au Québec est associé à un gaspillage de fonds publics, reconnaît le Dr Barrette, qui soutient toutefois qu'il s'agit là d'un faux débat en 2012 compte tenu du fait que des médecins formés à l'étranger travaillent au Québec. Il n'y a donc pas lieu d'agir, croit-il, contredisant ainsi son chef.

En entrevue éditoriale au *Devoir* mardi,

VOIR PAGE A 8 : LEGAULT

AUJOURD'HUI



Culture › Allô maman, *Les bobos*. Marc Labrèche présente une nouvelle parodie sociopolitique à Télé-Québec. *Page B 7*

Les sports › Lance Armstrong persiste et signe: ses titres lui appartiennent. Le célèbre cycliste était de passage à Montréal mercredi. *Page B 6*

Le monde › Un Navy Seal contredit la version officielle de la mort de ben Laden. Sous le pseudonyme de Mark Bowen, un militaire raconte les détails de l'opération. *Page B 5*



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... A 4

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Liv Ullmann avec Bergman dans ses valises

ODILE TREMBLAY

Elle a un beau sourire, Liv Ullmann, et dégage une humanité, une chaleur qui illuminent la pièce. Une vérité aussi. Mercredi, elle précisait que la plus grande leçon léguée par Ingmar Bergman fut de ne jamais mentir à l'écran, de garder la note juste, aussi d'apprendre à faire confiance.

La veille, l'actrice norvégienne avait rencon-

tré le public d'ici en constatant, étonnée et ravie, que les Montréalais ne lui posaient pas de questions. Ils témoignaient spontanément de leur vie, se reconnaissant en elle et dans ses rôles. « Ça prouve que Bergman touche en pro-

VOIR PAGE A 8 : ULLMANN

Lire aussi › *Léolo*, le chef-d'œuvre déjanté en haute définition. *Page B 7*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

« J'ai fait beaucoup d'autres choses dans ma vie, joué à Broadway, tourné pour plusieurs cinéastes, mais je traînais le nom de Bergman dans mes valises », dit Liv Ullmann.

Élections Québec 2012

Chronique › Michel David:
L'appel du destin. *Page A 3*

Éditorial › Jean-Robert Sansfaçon:
L'activisme économique. *Page A 6*

Le poids d'une voix

« Voter, ça prend trois minutes, et notre avenir en dépend. Il faut aller voter. »

Louise, 60 ans, de Saint-Georges, gérante d'un restaurant



À regarder aujourd'hui › La vidéo de Louise, dans le cadre du projet 30 électeurs pour raconter la démocratie de l'Office national du film, avec *Le Devoir*. ledevoir.com/30electeurs

Comparez les partis

À découvrir › Pour comprendre la position des partis sur 40 enjeux et aider à faire un choix politique raisonné, *Le Devoir* a créé cet outil unique: le Comparateur de programmes. elections.ledevoir.com

Des étudiants forcent Charest à annuler une sortie publique

Une campagne électorale n'est pas un « concours de machisme » contre les manifestants, explique-t-il

ANTOINE ROBITAILLE
à Sherbrooke

Pourfendant le climat d'« intimidation », Jean Charest a annulé un bain de foule pour une première fois dans cette campagne. En tout, moins de 50 manifestants arborant des carrés rouges et brandissant des affiches dénonçant la loi spéciale (78) s'étaient groupés à l'entrée du Marché de la gare à Sherbrooke, avant l'arrivée de la caravane libérale. Certains portaient des déguisements, mais aucun n'était masqué. Ils scandaient des slogans hostiles au chef libéral, notamment « Charest dans un coffre de Charest ». Jugeant que le bain de foule, dans les circonstances, risquait d'être troublé, et aurait par conséquent des répercussions pour les commerçants du marché, l'organisation de la campagne a préféré annuler la visite.

La manifestation s'est alors déplacée à un jet de pierre, à l'entrée de l'hôtel Times, où devait avoir lieu une conférence de presse portant sur le bilan du député de Sherbrooke. Une quinzaine de policiers ont alors établi un périmètre qui a permis

à l'autocar de M. Charest de déposer ce dernier à un mètre de la porte de l'hôtel. Il était en compagnie de son épouse, qui a salué la foule, geste qui fut accueilli par des cris et des huées.

Lors de la conférence de presse, un reporter a demandé à M. Charest s'il s'agissait selon lui d'intimidation. Le politicien a

répondu de manière affirmative : « Quand on se rend visiter les gens dans un commerce, dans un endroit public, et qu'on menace de nous déranger, de perturber, moi, je pense que ça dépasse les bornes. » Il n'a pas manqué de rappeler son thème de campagne, sa « question de l'urne », selon laquelle il offre un gouvernement déterminé, stable, alors que ses adversaires péquiste et caquiste promettent des « référendums » et de la « chicane ».

Insistant pour dire qu'il ne cherchait pas à susciter ni à mettre en relief des perturbations dans sa campagne, il a expliqué que tenir son bain de foule malgré les manifestants aurait relevé d'une sorte de « machisme ». Une campagne électorale, « ce n'est pas un concours de machisme », a-t-il affirmé.

Le Devoir



Une cinquantaine de manifestants attendaient Jean Charest devant un marché. Le chef libéral a préféré tourner les talons plutôt que de leur faire face.



Jean Charest a dû encore une fois défendre l'intégrité de ses ministres à la suite d'une charge de Jacques Duchesneau

Le yacht d'Accurso fait escale dans la campagne électorale

Aucun ministre n'a séjourné sur le bateau controversé, dit Charest en réponse aux accusations de Duchesneau

ANTOINE ROBITAILLE
GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ
à Saint-Romain

Exaspéré, Jean Charest a répété mercredi matin qu'aucun de ses ministres n'avait séjourné sur le Touch, le bateau de l'entrepreneur controversé Tony Accurso. La polémique a été relancée mercredi lorsque le candidat de la Coalition avenir Québec, l'ancien chef de police Jacques Duchesneau, a affirmé au micro du 98,5 que des ministres du « gouvernement actuel » de M. Charest avaient été reçus sur le Touch. M. Accurso a été arrêté deux fois au cours de la dernière année, dont une fois ce mois-ci.

Le chef libéral a nié de manière vigoureuse ces allégations, soutenant que déjà, en octobre 2009, il avait posé la question aux membres de son conseil des ministres et qu'à ce moment, tous avaient nié avoir voyagé sur le Touch. Il s'est dit attristé par le type de politique que l'ancien policier a choisi de pratiquer, soutenant qu'il lançait des accusations sans citer de noms. L'an-

cienne adéquate Sylvie Roy, a-t-il rappelé, avait déjà lancé ces allégations en pleine Assemblée nationale et avait dû admettre qu'elles étaient basées sur des ouï-dire.

Réplicant par l'attaque, le chef libéral a rappelé que des membres du parti dont est issue la CAQ, l'ADQ, avaient été invités par M. Accurso dans un restaurant au coût de 14 000 \$. « Ça fait cher de l'aile piquante », a-t-il ironisé.

Afin d'illustrer par l'absurde le climat de suspicion qui s'est installé en raison de ce type d'allégations, il a interrogé à la blague des journalistes pour savoir s'ils étaient eux aussi allés sur le bateau du célèbre entrepreneur. Tout de même, si jamais un de ses ministres avait omis de l'informer au sujet d'un voyage sur le Touch, celui-ci aurait de « sérieuses explications à fournir », a-t-il concédé.

Legault appuie Duchesneau

François Legault a défendu son candidat lors d'une conférence de presse à Saint-Bruno. « Il s'est fait poser une question directe, il a répondu de façon directe. C'est quelqu'un qui est

franc, il n'est pas à l'aise de mentir. S'il avait menti, on le lui reprocherait. »

Selon M. Legault, « le seul qui devrait être mal à l'aise, c'est Jean Charest qui a déclaré une élection avant les audiences publiques de la commission ». D'ailleurs, M. Legault aurait aimé que cette question (l'identité des ministres libéraux) soit posée à Jacques Duchesneau lors de son passage devant la commission.

« Si les libéraux avaient vraiment voulu avoir une réponse, ils auraient posé la question, a-t-il dit. Mais M. Duchesneau a eu des questions sur la taille de ses toilettes, de son cabinet et de ses classeurs. Il était ouvert à donner des noms. » Le chef de la CAQ a suggéré aux journalistes d'être « patients » : « À compter du 17 septembre, des gens vont venir dévoiler ces noms », a-t-il dit.

M. Legault a répété ne pas être au courant des informations qu'a récoltées Jacques Duchesneau lors de son passage à l'Unité anticollusion. « Posez-lui les questions, mais je ne suis pas au courant. »

Le Devoir

AMIANTE

Charest accuse ses adversaires d'opportunisme

ANTOINE ROBITAILLE
à Saint-Romain et Asbestos

La position de Pauline Marois et de François Legault sur l'amiante relève du « pur opportunisme parce qu'ils pensent qu'en présentant des idées comme ça, ils vont se rallier des votes », a expliqué Jean Charest mercredi. Le chef péquiste a effectué une volte-face, mardi soir, en annonçant qu'elle annulerait le prêt de 58 millions \$ pour la relance de la mine Jeffrey. auparavant, elle avait soutenu que si le « débat scientifique » avait eu lieu, le « débat social » dans ce dossier restait à faire. Elle s'en remettait aux conclusions d'une commission parlementaire où tous les joueurs (travailleurs, scientifiques, etc.) s'exprimeraient. Mercredi, elle a annoncé que dès son accession au pouvoir, elle bannira non seulement l'exploitation de l'amiante, mais aussi son exportation.

M. Charest a rappelé qu'en 2002, le gouvernement péquiste auquel M^{me} Marois et M. Legault ont appartenu avait adopté une politique toujours en vigueur au sujet de « l'utilisation sécuritaire de l'amiante ». Aux yeux de M. Charest, le PQ fait preuve de duplicité au sujet de l'amiante, puisque, selon ses dires, le candidat péquiste dans Richmond, Etienne-Alexis Boucher, avait soutenu « il y a deux jours » qu'il appuyait le gouvernement dans sa politique pour la mine Jeffrey. Dans l'entourage de Pauline Marois, on a expliqué hier que M. Boucher s'était rallié, même s'il s'était montré « un peu déçu ».

Se portant à l'attaque, M. Charest a lancé : « Pourquoi s'acharner contre un projet et une région, si ce n'est pour essayer de faire de la politique sur le dos d'une région ? »

Le chef libéral soutient avoir « beaucoup d'aisance » quant à ce projet « qui va créer 425 emplois pour plusieurs années à venir avec des retombées en termes d'économie régionale ».

Au bureau électoral de sa candidate à Asbestos, M. Charest s'est livré à un plaidoyer en faveur du prêt à la mine Jeffrey. Il a parlé de cette « communauté qui veut vivre » et qui « dit au reste du Québec : Donnez-nous l'occasion de vivre » dans la « dignité ».

Le Devoir

ÉLECTIONS QUÉBEC
2012

Comparateur
de programmes

PRENEZ UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE À L'AIDE DE NOTRE
COMPARATEUR DE PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES.

1

Comparer les programmes sur 10 thèmes importants.

2

Choisissez les partis à comparer.

3

Sélectionnez les points de vue que vous approuvez.

4

Un tableau de bord recense vos résultats.

elections.ledevoir.com

Réalisé en collaboration avec :

LE DEVOIR
Libre de penser

ADVISO
conseil • stratégie Internet

Le Plan Nord, c'est aussi et surtout des mines d'uranium, dit Amir Khadir

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le Parti libéral du Québec leurre les Québécois en ne disant mot des mines d'uranium qui essaieront de part et d'autre de la route 167, premier jalon du « beau projet du Plan Nord », dénonce Québec solidaire.

« Ce en quoi consiste vraiment le Plan nord, c'est plonger le Québec dans l'industrie nucléaire, ce que la population du Québec ne veut pas », a déclaré mercredi le porte-parole de Québec solidaire Amir Khadir, appelant du même souffle le Parti québécois et la Coalition avenir Québec à « dénoncer les cachotteries du gouvernement Charest ».

Les libéraux s'apprêtent à engager des « milliards de dollars de fonds publics au service de l'industrie uranifère » en prolongeant la route 167 de Chibougamau au projet de mine de diamant de Stornoway et en établissant une ligne ferroviaire de Schefferville Kuujuaq.

Trente-deux projets

Québec solidaire a inventorié 32 projets d'exploration de gisements d'uranium sur les 45 nouveaux projets miniers faisant partie du Plan nord. « C'est ahurissant ! », a lancé M. Kha-

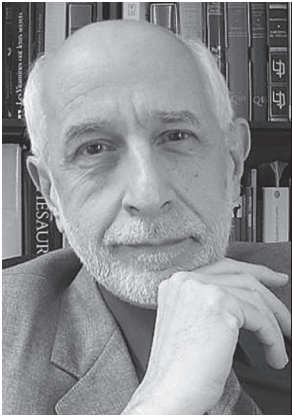
dir, croyant qu'il s'agissait plutôt de « quelques projets ici et là » parmi des projets de mines de diamant et d'or.

« C'est d'autant plus odieux et scandaleux qu'une partie importante que cette industrie au Québec va être contrôlée par nul autre que les intérêts de Power Corporation à travers AREVA », a-t-il ajouté, appelant le prochain gouvernement à avoir « les mains libres » et « la parole libre » afin de repousser ces « projets destructeurs ».

D'ailleurs, le porte-parole de Québec solidaire soupçonne l'industrie nucléaire de projeter d'utiliser les infrastructures développées dans le cadre du Plan Nord afin d'y aménager dans le Bouclier canadien un « dépotoir » de déchets nucléaires. « Qu'est-ce que vous pensez qui va arriver avec la filière nucléaire, qui est excessivement puissante et aussi proche des élites économiques et politiques au Québec. Il va y avoir une pression énorme pour utiliser la même route pour venir en fuir les déchets d'ailleurs », a avancé M. Khadir.

Québec solidaire mise sur la « création d'emplois ailleurs que dans le toxique », c'est-à-dire dans les énergies renouvelables.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

QUÉBEC 2012



Le chef de la CAQ, François Legault, ne s'attendait sans doute pas à être confronté à un adversaire lors de son passage à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal. Après ce face à face imposé, M. Legault, désormais accompagné de sa conjointe, Isabelle Brais, s'est rendu à Saint-Bruno-de-Montarville.

Le dîner de politiciens

Invité de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, François Legault a croisé le fer — bien malgré lui — avec Jean-François Lisée

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

à Anjou et à Saint-Bruno

Audacieux commando ou acte de « désespoir » d'un candidat en « manque de tribune » ? Les opinions variaient mercredi après l'irruption de Jean-François Lisée dans la campagne de François Legault. M. Lisée a volé la vedette au chef de la CAQ en le confrontant après un discours devant la Chambre de commerce de l'est de Montréal.

C'est à une sorte de « deux pour un » qu'a eu droit le public d'une centaine de femmes et d'hommes d'affaires mercredi matin, près d'Anjou : beaucoup de François Legault, et un peu de Jean-François Lisée. Le candidat péquiste dans Rosemont a fait un geste plutôt inhabituel en venant questionner le chef d'un autre parti au cours d'une activité publique. L'intervention a suscité à la fois malaise et amusement.

François Legault, lui, n'a pas apprécié. « On connaît tous Jean-François Lisée, qui adore les débats. Je l'ai déjà qualifié de sophiste : c'est un spécialiste qui serait capable de défendre une chose et le lendemain son contraire — et d'être aussi bon d'un côté comme de l'autre. Il est en manque de tribune ; probablement que sa chef ne lui en donne pas assez. Donc, il a choisi de venir poser des questions comme si c'était un homme d'affaires de l'Est ? Personne n'a été dupe », a commenté M. Legault en fin de journée. « Je vous laisse juger si les péquistes sont désespérés pour tenter ce genre de pratique », avait-il dit plus tôt.

L'ex-conseiller et commentateur politique s'est pointé au micro dès la fin du discours de M. Legault, qui venait de décliner (sans notes) les grandes lignes de sa plateforme. La suite montrera que M. Lisée a monopolisé toute la première moitié de la période de questions de 15 minutes...

En tant que candidat d'une circonscription de l'est de Montréal, M. Lisée voulait savoir ce que pensait M. Legault du projet de prolongement de la ligne bleue du métro, que le Parti québécois a établi comme priorité de son plan en transport en commun (avec le train vers l'Est). Il a aussi demandé pourquoi la CAQ s'engageait à rénover plusieurs hôpitaux des banlieues de Montréal, mais pas Maisonneuve-Rosemont.

Visiblement un peu mal à l'aise devant cette intervention, M. Legault a répondu que la CAQ serait un « gouvernement responsable » qui « examinera tout projet d'infrastructure » pour établir la liste des priorités. « Ce sera en fonction des coûts et des retombées », a-t-il dit.

Selon M. Legault, ni le PQ ni la CAQ n'ont les informations nécessaires pour « dire voici quel sera l'ordre de priorité » des projets pour la métropole. « Quand on aura cette information, on s'occupera d'établir les priorités en fonction du meilleur rendement coût-bénéfice. Et je sais que le train a un meilleur rendement que le métro », a expliqué M. Legault.

Ce dernier s'est alors demandé si le PQ « est

« C'était audacieux de sa part, mais je crois qu'éclaircir certains points de vue, ce n'est pas mauvais »

Pauline Marois



GRAHAM HUGHES ET PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Pauline Marois a poursuivi sa tournée en Abitibi mercredi. C'est de Rouyn-Noranda, accompagnée des candidats François Gendron et Gilles Chapadeau, qu'elle a commenté la sortie de son candidat dans Rosemont, Jean-François Lisée.

pour faire le train de l'Est avant le métro ? », ce qui a incité Jean-François Lisée à revenir au micro (il avait pris place à deux pieds de celui-ci pour le déjeuner).

— Est-ce que c'est un débat ce matin ? a demandé M. Legault.

— Vous me posez une question, a répliqué M. Lisée.

— Écoutez, c'était plus sous une forme interrogative, a répondu M. Legault.

Et M. Lisée de trancher avec ironie : « Bien oui, une question interrogative, c'est ça... »

Les deux hommes se sont obstinés un peu sur les priorités de chacun — M. Lisée essayant de démontrer que la CAQ priorise les projets pour la banlieue, M. Legault soutenant

que « le train qui desservira Repentigny n'est pas une priorité pour le PQ ».

M. Lisée a quitté la salle après cet échange d'une dizaine de minutes, les journalistes à sa suite. Était-ce un commando ? « Pas du tout », a dit M. Lisée, qui avait payé sa place. Il estime que c'était « important » de poser les questions soulevées.

M. Lisée a ajouté ne pas avoir « besoin d'autorisation » de Pauline Marois pour « représenter les gens de Rosemont ». Et M^{me} Marois l'a plus tard adoubi. « C'était audacieux de sa part, mais je crois qu'éclaircir certains points de vue, ce n'est pas mauvais », a-t-elle dit.

Le Devoir

L'appel du destin



MICHEL DAVID

Jean-Martin Aussant avait sept ans lors de l'adoption de la Charte de la langue française. Contrairement aux leaders souverainistes de la génération précédente, il n'a pas vécu la période où le sentiment d'infériorité face aux anglophones minait la confiance des francophones. La question identitaire ne le hante pas.

Certes, la plateforme d'Option nationale y consacre un chapitre, mais lui-même y fait rarement référence. En entrevue avec *Le Devoir*, il a reconnu d'emblée qu'il ne croit pas que la défense de l'identité québécoise soit un thème très efficace pour faire la promotion de la souveraineté, dans la mesure où la plupart de ceux qui y sont sensibles sont déjà convaincus.

Plus encore que son utilisation frénétique des médias sociaux, c'est peut-être le secret du succès d'ON auprès des jeunes souverainistes, qui n'ont aucun complexe et ne cherchent pas à refaire la bataille des plaines d'Abraham. M. Aussant lui-même a travaillé dans le secteur financier, où la connaissance de l'anglais va de soi, comme ce sera éventuellement le cas du mandarin.

Lors de l'élection fédérale du printemps 2011, la débâcle du Bloc québécois s'était accélérée quand Gilles Duceppe avait lancé un SOS à Gerald Larose, dont la hargne avait fait paraître le Bloc comme une légion d'anciens combattants qui n'avaient toujours pas digéré les anciennes défaites.

Le nationalisme de M. Aussant n'a rien de défensif. Il est simplement normal d'exploiter son plein potentiel. Le résultat est étonnant. Qu'un nouveau parti recueille 11 % des intentions de vote des 18-24 ans après seulement cinq mois d'existence tient presque du prodige. La moyenne d'âge des 120 candidats d'ON est de 33 ans et leur qualité est souvent étonnante.

◆ ◆ ◆

Quand quatre députés du PQ ont claqué la porte en juin 2011, les départs de Pierre Curzi et de Louise Beaudoin, qui est finalement rentrée au bercail, ont été jugés les plus dommageables. Il est vrai que M. Curzi était un orateur hors pair, qui savait mieux que personne au PQ faire vibrer la fibre nationale.

En rétrospective, la perte de Jean-Martin Aussant apparaît pourtant comme la plus coûteuse. Non seulement en raison de son ascendant sur la jeune génération, mais aussi à cause de son aptitude à vulgariser la dimension économique du projet souverainiste.

Aligner correctement les colonnes de chiffres dans un budget de l'an 1 peut sans doute être un exercice utile, mais cela ne constitue pas une démonstration de la pertinence économique de la souveraineté.

Le chef d'ON accepte sans difficulté qu'on puisse se sentir plus canadien que québécois. En revanche, « ceux qui ont des arguments économiques contre la souveraineté, c'est qu'ils sont mal informés ».

Il s'explique d'ailleurs tout aussi mal qu'on considère la gratuité de l'enseignement universitaire comme une dépense plutôt que comme un investissement. C'est toute la différence entre l'économie et la comptabilité.

◆ ◆ ◆

Il est facile de comprendre pourquoi Jacques Parizeau s'est entiché de lui. L'ancien premier ministre a toujours insisté sur la nécessité d'« avoir les idées claires », et celles de M. Aussant le sont tout particulièrement.

Il a aussi le don de poser des questions très embêtantes. Par exemple : combien de fédéralistes fatigués Pauline Marois a-t-elle convaincus au cours de la dernière année ?

Ou encore : alors que la raison d'être du PQ est de faire la promotion de la souveraineté, est-il normal que les jeunes qui n'ont pas vécu la campagne référendaire de 1995 ne comprennent même pas pourquoi on devrait en débattre ?

Le chef d'ON a évidemment une explication : trop de ses anciens collègues du PQ, en commençant par sa chef, se satisferaient volontiers de gouverner une simple province. « Ils ne se demandent plus ce qui est bon pour la souveraineté, mais ce qui est bon pour leur réélection. »

On sent moins d'amertume que de déception dans ses propos. Hériter de la balance du pouvoir ne lui procurerait pas moins une immense satisfaction et il saurait sans doute en profiter. Si improbable que cela paraisse, le scénario n'est pas impossible.

Au départ, bien peu de gens auraient parié sur ses chances de réélection dans Nicolet-Bécancour, surtout après un redécoupage nettement favorable à la CAQ. Le dernier sondage, réalisé à la mi-campagne, lui accordait pourtant une légère avance sur son adversaire caquiste. Le candidat péquiste arrivait bon dernier.

Ce crack de la finance, compositeur de musique techno à ses heures, détonne dans cette circonscription qu'il qualifie lui-même de conservatrice. Vraiment pas l'endroit rêvé pour un « pur et dur ». Sa victoire semblerait un véritable appel du destin.

mdavid@ledevoir.com

Elections Québec 2012

L'horaire des chefs aujourd'hui

Parti libéral

Jean Charest multipliera les entrevues accordées aux stations de radio et de télévision à Montréal. Il donnera tout de même une conférence de presse destinée à l'ensemble de la presse écrite et électronique.

Parti québécois

Pauline Marois prononcera une allocution à Saint-Hyacinthe en matinée. Elle participera en soirée à un rassemblement partisan au Métropolis, à Montréal

Coalition avenir Québec

François Legault fera des arrêts à Laurier Sta-

tion, Saint-Georges, Lac-Etchemin et Montmagny.

Québec solidaire

Françoise David et Amir Khadir seront en rencontre éditoriale au Devoir.

Option nationale

Non disponible

ACTUALITÉS

PLAN NORD

Nouvelle menace pour le caribou forestier

Les coupes forestières et le prolongement de la route 167 accentuent le déclin de la harde

JESSICA NADEAU

La population du caribou forestier est en chute libre et la seule façon de lui permettre de se rétablir est de cesser immédiatement les coupes forestières et de mettre un terme au prolongement de la route 167 qui doit ouvrir la voie au Plan Nord.

Ce sont les conclusions auxquelles sont parvenus quatre chercheurs indépendants dans une étude commandée par le gouvernement du Québec et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

L'étude, qui a été remise au ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) le 4 mai dernier, fait un lien direct entre le déclin du caribou forestier et la transformation de son habitat par les activités humaines. «Les taux de recrutement déclinent à travers la région, une conséquence directe de l'augmentation cumulative des dérangements de l'habitat critique», écrivent-ils dans le rapport.

La capacité de survie des femelles est particulièrement pointée du doigt, un problème qui aggrave celui du faible taux de recrutement.

À la question de fond que posent les chercheurs, à savoir si les populations peuvent supporter des impacts plus importants, la réponse est courte et claire: «non», écrivent-ils. «Les quantités actuelles de perturbations de l'habitat critique dépassent déjà ce qui est théoriquement nécessaire à la survie de la population.»

Le groupe de consultation scientifique sur le rétablissement du caribou forestier constate par ailleurs que «le déclin actuel s'amplifiera dans les prochaines années au fur et à mesure que l'habitat s'érodera».

Ils notent que «ce n'est pas un hasard si les limites australes de l'occupation actuelle du caribou contrastent clairement avec la limite nordique de l'industrie forestière», car les caribous sont «particulièrement adaptés aux paysages dominés par les forêts de conifères matures avec un faible dérangement, alors que c'est précisément le contraire qui se produit avec la gestion de la fo-



JACQUES LEMIEUX AGENCE FRANCE-PRESSE

Des caribous traversant un lac au nord du 60^e parallèle, au Québec. La population du caribou forestier, une sous-espèce qui vit un peu plus au sud en forêt boréale, est désignée vulnérable depuis 2005.

rêt, combiné aux autres formes d'extraction».

C'est pourquoi, pour «permettre le rétablissement» du caribou forestier, ils recommandent, dans un premier temps, «d'éviter tout nouveau développement dans les aires connues ou présumément occupées par le caribou forestier».

Ces aires, qui devraient être protégées pour permettre l'optimisation du rétablissement, se situent principalement au

Les quantités actuelles de perturbations dépassent déjà ce qui est théoriquement nécessaire à la survie de la population

nord du 49^e parallèle, dans les régions du Nord-du-Québec et de l'ouest du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'un des secteurs visés par le Plan Nord.

Les chercheurs avaient notamment comme mandat de déterminer les impacts du prolongement de la route 167 qui doit relier Chibougamau aux monts Otish et permettre aux industries de se rendre dans le secteur minier convoité.

Pour eux, les impacts seraient «contre-productifs». «Les efforts pour contrôler le déclin de la population ne peuvent être efficaces si nous continuons

de prolonger le réseau routier dans des habitats jusque-là inaltérés.»

En effet, les caribous «évitent systématiquement» les routes, ce qui entraîne des coupures entre les troupeaux et une perte de territoire supplémentaire pour le caribou. «Le prolongement de la route 167 traverserait une large portion inexploitée de l'aire de répartition du troupeau de Témiscamie à l'est et au nord du lac Mistassini et diviserait de façon effective le troupeau [...] Pour ces raisons, et en reconnaissance du statut précaire de la population de Témiscamie, nous ne recommandons pas l'approbation du prolongement proposé de la route 167.»

Conscients, sans doute, de l'improbabilité que le gouvernement se prive de cet important passage, les chercheurs proposent aussi des solutions de remède. «Si un tel développement devait aller de l'avant, nous recommandons fortement qu'il ne serve qu'exclusivement de corridor de transport, avec un accès contrôlé et sans aucune incursion latérale dans les territoires jusqu'ici imperturbés du troupeau de Témiscamie [...] Là où les routes sont considérées comme étant nécessaires, elles devraient être petites, temporaires

et être enlevées et restaurées après usage.»

Selon les chercheurs, le moment est critique. «Il y a une certaine urgence d'agir pour la restauration et la conservation des populations de caribous de la baie James, qui ne se redresseront vraisemblablement pas sans actions décisives.»

Oubliés de la campagne

Ces recommandations font écho à celles des Premières Nations et de certains groupes environnementaux, dont Nature Québec et Greenpeace.

Pour Nicolas Mainville, directeur de Greenpeace au Québec, ce dossier tombe à point en pleine campagne électorale où il a été question des caribous séparatistes, mais jamais des vrais caribous. «On parle très peu d'environnement en général dans la campagne, et encore moins de forêt et de conservation. Il faut que tous les partis s'engagent à protéger la vallée de la Broadback, comme les Cris et les groupes environnementaux le réclament depuis si longtemps.»

Le rapport indépendant est signé par Tyler D. Rudolph, Pierre Drapeau, Martin-Hugues St-Laurent et Louis Imbeau, respectivement de l'UQAM, de l'UQAR et de l'UQAT.

Le Devoir

Isaac déferle sur La Nouvelle-Orléans

Le système de digues, renforcé après l'ouragan Katrina, résiste aux fortes pluies

La Nouvelle-Orléans — L'ouragan Isaac est redevenu une tempête tropicale mercredi après-midi, mais il continuait de déverser des pluies diluviennes sur La Nouvelle-Orléans. Le système de digues, renforcé après l'ouragan Katrina qui a dévasté la ville il y a exactement sept ans, semble avoir tenu le coup.

À La Nouvelle-Orléans, des lignes électriques sont tombées au sol et des débris jonchaient les rues, poussant les autorités à imposer un couvre-feu du lever au coucher du soleil. Les autorités louisianaises ont indiqué qu'elles pourraient ouvrir une digue dans une région inondée, alors qu'Isaac progresse lentement vers l'intérieur des terres.

Dans une région rurale au sud-est de la ville, des secouristes ont prêté main-forte à des dizaines de personnes coincées par les inondations. Dans la paroisse de Plaquemines, d'autres résidents pourraient avoir besoin d'aide après une nuit de pluies diluviennes et de vents violents qui ont privé d'électricité plus de 700 000 foyers.

La paroisse a décrété l'évacuation obligatoire d'une partie de la rive ouest du fleuve Mississippi devant la menace d'une marée de tempête. L'ordre d'évacuation concerne environ 3000 personnes.

En fin d'après-midi mercredi, Isaac se déplaçait avec des vents maximums soutenus de 112 km/heure, soit tout juste sous le niveau d'un ouragan, qui se caractérise par des vents de plus de 119 km/heure.

Isaac a forcé l'annulation des cérémonies prévues mercredi en Louisiane et au Mississippi en mémoire des 1800 victimes de l'ouragan Katrina.

La tempête fait figure de test pour le système de digues de La Nouvelle-Orléans, dont le renforcement a coûté 14 milliards \$US au gouvernement fédéral après l'ouragan Katrina. Une porte-parole du Corps des ingénieurs de l'armée, Rachel Rodi, a affirmé que les digues tenaient le coup. «Le système fonctionne comme prévu, comme nous nous y attendions, a-t-elle expliqué. Nous ne voyons aucun problème avec l'ouragan jusqu'à maintenant.»

L'étendue des dommages causés par Isaac n'est pas encore connue parce que les autorités ne veulent pas déployer des équipes de secours inutilement pendant la tempête. Les autorités attendent que les vents s'apaisent avant d'aller inspecter les dégâts.

Associated Press



ERIC GAY ASSOCIATED PRESS

Isaac se déplaçait mercredi après-midi avec des vents maximums soutenus de 112 km/heure.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Sudoku

par Fabien Savary

		2	7		9			
	6							4
5			1			7	3	
9				2				5
1				5		8	7	
			5					
	8	7						2
		3		7	1		6	

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2162

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	4	9	5	3	6	8	7	2
3	6	8	7	1	2	9	4	5
5	7	2	9	8	4	3	6	1
4	3	6	1	7	8	5	2	9
9	1	7	3	2	5	6	8	4
8	2	5	4	6	9	7	1	3
2	9	4	8	5	7	1	3	6
6	8	3	2	9	1	4	5	7
7	5	1	6	4	3	2	9	8

2161

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

En vertu du 5^e alinéa de l'article 156 du Code des professions, L.R.Q., c. C-26, avis est donné que :

KAREN K. ROBSON, infirmière, titulaire du permis n° 203 2754 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, a été déclarée coupable par le Conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec d'avoir commis des actes dérogatoires alors qu'elle exerçait sa profession à Montréal, à savoir :

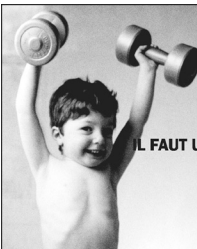
- Entre le ou vers le 14 avril 2006 et le ou vers le 5 mai 2006, en s'appropriant à de nombreuses reprises des narcotiques, notamment Dilaudid injectable, tentant de dissimuler ces appropriations par diverses irrégularités et fausses informations aux feuilles de contrôle des narcotiques et/ou aux dossiers des clients, contrevenant ainsi à l'article 13 du Code de déontologie des infirmières et infirmiers, R.R.Q., c. I-8, r. 4.1, adopté en vertu du Code des professions, L.R.Q., c. C-26;
- Entre le ou vers le 19 avril 2006 et le ou vers le 29 avril 2006, en s'appropriant trente-huit (38) comprimés de Dilaudid 2 mg, quatorze (14) comprimés de Méthadone 5 mg et trois (3) comprimés d'Ativan 1 mg, contrevenant ainsi à l'article 13 du Code de déontologie des infirmières et infirmiers, R.R.Q., c. I-8, r. 4.1, adopté en vertu du Code des professions, L.R.Q., c. C-26;
- Entre le ou vers le 14 avril 2006 et le ou vers le 5 mai 2006, en exerçant à plusieurs reprises sa profession alors qu'elle était dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services, en étant sous l'influence de narcotiques, contrevenant ainsi à l'article 16 du Code de déontologie des infirmières et infirmiers, R.R.Q., c. I-8, r. 4.1, adopté en vertu du Code des professions, L.R.Q., c. C-26;
- Le ou vers le 27 juillet 2004, en exerçant sa profession alors qu'elle était dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services, en étant sous l'influence de narcotiques, contrevenant ainsi à l'article 16 du Code de déontologie des infirmières et infirmiers, R.R.Q., c. I-8, r. 4.1, adopté en vertu du Code des professions, L.R.Q., c. C-26;»

Le 12 juillet 2012, par décision sur sanction, le Conseil de discipline a sanctionné l'intimée par des périodes de radiation temporaire du Tableau de l'Ordre pour une durée de neuf (9) mois sur les chefs n° 1 et 2 et de douze (12) mois sur les chefs n° 3 et 4, lesdites périodes de radiation devant être purgées concurremment.

La décision est exécutoire depuis le 28 août 2012. Par conséquent, KAREN K. ROBSON ne pourra s'inscrire au Tableau de l'Ordre avant le 27 août 2013.

Le Conseil de discipline a également limité le droit de Karen K. Robson d'exercer ses activités professionnelles afin de lui interdire de manipuler, administrer ou d'avoir accès à des préparations narcotiques ou à des drogues contrôlées, et ce, pour une période de dix-huit (18) mois. Cette limitation ne devenant exécutoire qu'à la reprise de l'exercice de la profession par madame Robson.

La secrétaire du Conseil de discipline



Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots... IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236 www.musclic.ca

Dystrophie musculaire Canada

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 23 août 2012, a adopté les règlements suivants : RCG 11-025-1 Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (Exercice financier 2012) (RCG 11-025)

L'objet consiste à modifier les articles 53 et 54 pour harmoniser la tarification des rapports du Service de police et du Service de sécurité incendie avec le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels.

RCG 12-011 Règlement sur l'occupation et la transformation du bâtiment situé sur le lot 2 785 469 du cadastre du Québec à des fins de logement pour une clientèle ayant des besoins particuliers

RCG 11-014 Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par biométhanisation en bâtiment fermé ainsi qu'à des fins de centre pilote de prétraitement des ordures ménagères en bâtiment fermé sur deux emplacements situés du côté nord du boulevard Métropolitain Est, à l'est de l'avenue Broadway Nord, sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle

RCG 11-012 Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par biométhanisation en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté sud de la rue Saint-Patrick, entre le boulevard Angrignon et la rue Irwin, sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle

Ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour. Ils sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peuvent également être consultés en tout temps, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements Montréal, le 30 août 2012

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-024901-127 AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

Partie demanderesse AIME BERTHELOT Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 11/09/2012 à 10:00 AU: 2805, BRUNET LAVAIL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AIME BERTHELOT, saisis en cette cause, soit CHRYSLER INTREPID, BU-REAU, ORDI, 2 TV, BBO, 2 SETS PATIO, SET SALLE À MANGER, BUFFET, DIVAN ETC JASTINDER BHANDAL HUISSIER DE L'ETUDE PHILIPPE & ASSOCIES HUISSIERS DE JUSTICE 165 RUE DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Pierre BOUDREAU, en son vivant résidant au 621, chemin Chénier, appartement 102, à l'Île-Bizard, Québec, H9E 1J8, décédé le 19 février 2012, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 23 août 2012.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire, 560, boul. Jacques-Bizard, bureau 101, Île-Bizard, Québec, H9C 2H2. Donné ce 29 août 2012

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE NO : 500-22-195207-124 COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)

BANQUE ROYALE DU CANADA, Demanderesse c.

PIERRE KOZANTIS Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à PIERRE KOZANTIS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, Qc, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaitre dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des liquidateurs de ce délai. Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU DÉFENDEUR ET DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CREANCE sera présentée pour décision devant le tribunal le 5 octobre 2012, à 9h00, en salle 2.06, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de PIERRE KOZANTIS. Montréal, le 27 août 2012 ELAINE CLOUTIER-NEVEU GREFFIER ADJOINT

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION PROMOTIONS CULTURE URBAINE

PRENEZ AVIS QUE la personne morale sans but lucratif Promotions Culture Urbaine demandera au Régistreur des entreprises la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à Laval, ce 28 août 2012 Anick Travers, avocate

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 700-22-025210-112 CSSMI Partie demanderesse MELANIE LAROUCHE ET FRANCIS MONGRAIN Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 11/09/2012 à 11:00 AU: 144, DES PEUPLIERS BLAINVILLE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MELANIE LAROUCHE ET FRANCIS MONGRAIN, saisis en cette cause, soit FORD FOCUS CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE ANYCK LAFLAMME HUISSIER DE L'ETUDE PHILIPPE & ASSOCIES HUISSIERS DE JUSTICE 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE - C.c.Q. art 795

Avis est par les présentes donné que l'inventaire des biens de feu Monsieur Antoine Pentisch, en son vivant de Montréal, décédé le 7 mai 2012, peut être consulté par les intéressés à l'Étude de Me Pierre-Bernard Labelle, notaire, 1265 rue Berri, bureau 930, Montréal, Québec, H2L 4X4.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE - C.c.Q. art 795

Avis est par les présentes donné que l'inventaire des biens de feu Dame Madeleine Demydzuk, en son vivant de Boucherville, décédée le 13 juin 2012, peut être consulté par les intéressés à l'Étude de Me Pierre-Bernard Labelle, notaire, 1265 rue Berri, bureau 930, Montréal, Québec, H2L 4X4.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE - C.c.Q. art 795

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de feu Mariette PAGÉ, 3292, Chénier, Montréal (L'Île-Bizard), Québec, H9C 2N4, décédée à Montréal le 23 juin 2012, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, le 23 août 2012.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire, 560, boul. Jacques-Bizard, bureau 101, Île-Bizard, Québec, H9C 2H2.

ACTUALITÉS

LÉGIONELLOSE

Un nouveau décès et 15 autres cas à Québec

ISABELLE PORTER

à Québec

Après les 19 cas supplémentaires de mardi, la Direction de santé publique annonçait mercredi que 15 personnes de plus avaient été atteintes. De plus, un nouveau décès a été constaté, ce qui porte à neuf le nombre de morts depuis le début de l'écllosion.

Malgré l'augmentation du nombre de cas, le directeur régional de la Santé publique de Québec (DSP), François Desbiens assure que la situation est maîtrisée. « *Les cas que nous confirmons, dit-il, ont pour la plupart été exposés avant que nous procédions à la désinfection des tours.* »

Suivant son raisonnement, le nombre de nouveaux cas devrait commencer à diminuer au cours de la fin de semaine et la maladie cesser sa

progression. Les malades qui se sont ajoutés hier à la liste ont eu leurs premiers symptômes il y a environ cinq jours et la période d'incubation de la bactérie est de deux à dix jours. Cela voudrait dire qu'ils auraient été exposés entre le 14 et le 22 août et la ville a lancé les inspections le 21.

La DSP ignore par ailleurs toujours quelle est la tour qui à l'origine de la propagation de la maladie. Il faudra attendre la fin de la semaine du 4 septembre avant que les premières analyses de laboratoire nous éclairent sur ce point.

La DSP n'a toutefois aucun doute sur le rôle des tours de refroidissement. « *Avec autant de cas concentrés dans un corridor de vents, il y a juste ce genre d'installations qui peut causer ça.* »

Le Devoir



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Le directeur régional de la Santé publique de Québec, François Desbiens, lors d'un point de presse la semaine dernière

Écllosion de 1996: un expert se dit « très déçu »

ISABELLE PORTER

à Québec

L'un des auteurs du rapport de 1997 sur la précédente écllosion de légionellose à Québec est très déçu de constater que ses recommandations de l'époque n'ont pas été entendues.

« *Je suis très déçu que tout ce travail qu'on avait fait en 1997 n'ait pas été suivi d'actions,* », a commenté mercredi Eric Dewailly, membre de l'équipe de chercheurs qui a participé à l'étude de ce qu'on appelait alors le Centre de santé publique.

Dans leur rapport, les auteurs avaient pour recommandation principale que le gouvernement impose des normes sur l'entretien des tours de refroidissement et qu'il s'assure qu'elles sont respectées. On craignait alors que l'histoire se répète, et c'est précisément ce qui s'est produit. Furieux, le maire de Québec Régis La-Beaume a brandi ce rapport la semaine dernière pour dénoncer l'inaction du gouvernement.

« *C'est toujours un peu décevant de savoir ce qu'il y a à faire et que ça ne bouge pas,* », ajoute M. Dewailly, qui était en 1997 coordonnateur en santé et environnement à la Santé publique. Lors de cet épisode de légionellose, l'écllosion avait eu lieu plus tôt dans l'été. Une personne était morte et on avait recensé une douzaine de cas. Prié de dire s'il avait été surpris du nombre de cas recensés cette fois-ci, M. Dewailly a tout de suite eu cette réponse: « *Ça veut dire que c'est une source qui crache beaucoup.* »

En 1996, raconte le chercheur, l'équipe avait eu « *un peu plus de chance* » parce qu'elle avait trouvé la source précise de l'écllosion assez rapidement. « *C'était une tour de refroidissement à Place Québec* [NDLR: ancien centre commercial attenant au Centre des

congrès près du Parlement] », explique-t-il. « *On a trouvé la source avant d'imposer le nettoyage à tout le monde.* »

Mais à l'époque comme en 2012, plus d'une tour était contaminée. « *Si je me souviens bien, sur les 30 tours, il y en avait six qui avaient de la légionelle, donc c'est un truc qui est très fréquent.* »

Autre avantage à l'époque, la maladie avait été diagnostiquée très rapidement parce qu'une

équipe de chercheurs de l'hôpital Saint-Sacrement menait par hasard des tests sur la légionellose.

À la question de savoir pourquoi les écllosions majeures surviennent toujours à Québec, le chercheur est perplexe. « *Il y a moins de tours à Québec qu'à Montréal et elles ne sont certainement pas moins bien entretenues,* », dit-il. « *C'est un petit mystère.* »

Il est possible selon lui que d'autres épisodes de légionellose ne soient tout simplement pas diagnostiqués. « *C'est très difficile à faire comme diagnostic.* »

Le chercheur qui est aujourd'hui rattaché au CHUQ souligne que la bactérie se trouve partout: dans les chauffe-eau électriques, les spas, les douches et même dans nos rivières.

Or heureusement, dans la plupart des cas, deux critères manquent à l'appel pour que l'affaire tourne au drame: une très forte concentration de bactéries et une victime à la santé très fragile.

Cela peut expliquer selon lui qu'on ne diagnostique pas plus de cas de légionellose causés par les spas, notamment. « *C'est sûr que dans les spas, vous allez rarement trouver de vieilles personnes qui ont des problèmes immunitaires ou de bronchite chronique. C'est une clientèle plus jeune.* »

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des manifestants masqués ont forcé la direction de l'UQAM à annuler ses cours mercredi.

Universités: les perturbations persistent

L'Université de Montréal suspend ses cours jusqu'à vendredi

LISA-MARIE GERVAIS

Les cours ont été perturbés pour une troisième journée consécutive dans les universités montréalaises. À l'Université de Montréal, la direction a pris la décision de les suspendre jusqu'à vendredi (ce qui porte le retour en classe à mercredi prochain, étant donné le congé férié de la Fête du travail et la journée de l'élection). À l'UQAM, plus d'une centaine de cours de facultés et de départements en grève ont été levés, soit parce qu'aucun étudiant ne s'y est présenté, soit parce qu'ils ont été perturbés par des manifestants.

Mercredi matin, de petits groupes d'individus masqués ont marché à travers divers pavillons pour faire lever les cours commandés par des facultés et départements toujours en grève. C'est ainsi que, par exemple, le cours « *Système international contemporain* » donné dans le pavillon Sainte-Catherine a été levé.

Le Devoir a suivi des dizaines d'individus masqués qui sont entrés dans le local du cours pour demander aux étudiants de partir. L'enseignant a finalement levé le cours. À la sortie, certains étudiants avaient l'air exaspérés. L'un d'entre eux a quitté prestement les lieux en haussant les épaules et en lâchant: « *Moi, j'abandonne. On ne peut plus étudier!* »

Sur le trottoir, deux de ses camarades ont commenté avec un certain ahurissement la situation. « *Ce cours-là n'était pas dans la liste des cours donnés par les départements en grève. Mais on nous a finalement dit que oui,* », s'est étonnée une étudiante de sciences politiques qui a requis l'anonymat, déplorant

l'imbroglie. Son camarade, qui a toujours soutenu la grève jusqu'ici, admet qu'il a « *décroché* » devant les faibles taux de participation aux assemblées générales. « *Les gens de science po se sont dissociés de l'AFESPED [Association facultaire étudiante de science politique et droit] et ils ont voté pour la reconduction de la grève avec 40 personnes. C'était légal, parce que le quorum de 30 personnes était atteint, mais c'a été mal fait,* », a-t-il dit en laissant entendre que ce ne sont pas tous les étudiants qui ont été avertis de la tenue de la nouvelle assemblée formée.

Les étudiants du module de science politique de l'UQAM doivent se reprocher au jourd'hui sur la grève. Hier, dans un vote serré, l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) a voté une trêve jusqu'aux élections. Il ne reste plus qu'environ 4000 étudiants en grève à l'UQAM.

L'UQAM porte plainte

L'UQAM a confirmé qu'elle a bel et bien déposé des plaintes au Service de police de Montréal « *contre les auteurs* » d'actes d'intimidation et de perturbation. Elle n'en a pas dit davantage sur la nature des plaintes ni sur leur nombre. « *On continuera d'en déposer. On ne fait pas intervenir la force pour obliger le retour en classe, par contre, on est en mode surveillance. On a des agents, on regarde ce qui se passe et on documente. Quand on a assez de preuves, on dépose une plainte,* », a expliqué Jenny Desrochers, porte-parole de l'UQAM.

Les enquêtes de la police suivent leur cours. Le ministère de l'Éducation serait quo-

tidieusement tenu informé de la situation.

M^{me} Desrochers constate que les manifestants qui souhaitent perturber la tenue des cours sont de moins en moins nombreux. « *Ils étaient une centaine lundi et ils ne sont plus qu'une trentaine depuis deux jours,* », a-t-elle noté.

Pendant ce temps, à l'Université de Montréal, les directeurs de département et les doyens en sont à décider s'il est toujours possible de rattraper les

cours malgré les séances levées ou si ceux-ci doivent être annulés. Aucun remboursement n'est prévu en cas d'annulation, mais le cours pourra être repris sans frais à une session ultérieure. Le nombre de cours annulés devrait être connu d'ici la fin de la semaine.

Par ailleurs, une pétition exigeant la démission du recteur Guy Breton est actuellement en circulation.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CUTV dénonce le travail des agents

Le média communautaire de l'Université Concordia CUTV dénonce « *les attaques du SPVM et de l'équipe Garda* » dont auraient été victimes ses équipes de reporters pendant les manifestations étudiantes de lundi et mardi à l'Université de Montréal. « *Nos journalistes ont été attaqués et bousculés,* », a dit Laura Kneale, directrice générale de la station lors d'un

point de presse organisé mercredi matin devant l'UQAM. Elle a ajouté que des plaintes pourraient être déposées, notamment pour obtenir le remboursement du matériel de tournage endommagé. La télé communautaire a diffusé en streaming toutes les manifestations étudiantes et populaires au cours des derniers mois.

Éthique: le chef de cabinet de Stephen Harper a reçu trois appels de Barrick Gold

JOAN BRYDEN

Ottawa — La controverse entourant le chef de cabinet de Stephen Harper a pris de l'ampleur, mercredi, après que la compagnie minière Barrick Gold eut révélé qu'elle avait sollicité Nigel Wright à trois reprises au lieu de deux.

Barrick Gold, qui est la plus importante entreprise aurifère au monde, a fait état lundi de ce troisième appel, survenu le 29 mai. En vertu de la loi, elle aurait dû faire part de cette information à la commissaire fédérale au lobbying au plus tard le 15 juin. Les deux autres appels, qui ont eu lieu le 14 et le 25 mai, ont été signalés le 30 juillet.

Mardi, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, avait défendu M. Wright en disant qu'il s'était contenté



SEAN KILPATRICK PC

Le ministre John Baird

d'écouter Barrick Gold lui exposer son problème, qu'il n'avait rien répondu, qu'il l'avait renvoyée aux autres responsables du dossier concerné et n'avait participé à

aucune prise de décision en lien avec la minière.

M. Baird n'avait pas fait mention du troisième appel, mais avait confirmé que la compagnie avait téléphoné pour discuter des conséquences du comportement du gouvernement Harper lors du dernier Sommet des Amériques, en avril, durant lequel il a provoqué la colère de l'Argentine en bloquant une résolution sur les revendications du pays concernant les îles Falkland (Malouines).

Barrick Gold possède déjà une mine en sol argentin et projette d'exploiter une mine d'or et d'argent controversée à cheval sur la frontière entre l'Argentine et le Chili.

Nigel Wright connaît le fondateur et président du conseil d'administration de l'entreprise, Peter Funk, depuis des années

et il est très proche de son fils, Anthony, avec qui il a travaillé chez Onex, le géant du capital-investissement qu'il a quitté pour devenir le chef de cabinet de Stephen Harper. M. Wright est également le parrain du fils d'Anthony Funk.

Toujours mardi, le ministre des Affaires étrangères avait affirmé que la responsabilité de ce dossier lui revenait et que les inquiétudes de Barrick n'avaient rien changé à la décision du Canada de ne pas reconnaître les prétentions de l'Argentine sur les îles Falkland.

La commissaire fédérale à l'éthique, Mary Dawson, a déjà discuté de la situation avec Nigel Wright. Selon son porte-parole, elle poursuit son enquête sur cette question.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

ÉLECTIONS 2012

L'activisme économique

Rarement dans l'histoire récente du Québec a-t-on assisté à une campagne électorale où le thème de l'emploi était aussi absent. La conjoncture est-elle à ce point réjouissante, ou n'est-ce pas plutôt que les partis s'en remettent aux recettes traditionnelles marquées au sceau d'un interventionnisme à tout crin malgré des résultats médiocres?

Selon les résultats du sondage Léger Marketing du 17 août dernier, l'emploi occupe le cinquième rang dans les priorités des Québécois, loin derrière la santé et la corruption, voire derrière la baisse des impôts.

Curieusement, ce sont les partisans de Québec solidaire qui accordent le moins d'importance à l'emploi dans le même sondage, avec 6% seulement des leurs qui placent ce thème en tête de leurs préoccupations, contre 18% des électeurs libéraux, 9% des caquistes et 8% des péquistes. Pour les partisans de QS, c'est l'environnement et les droits de scolarité qui sont jugés prioritaires par 38 et 33% des répondants, ce qui est révélateur de leur origine sociale.

On peut comprendre qu'à 7,6% le mois dernier, l'emploi ne retienne pas l'attention. Pourtant, le taux de chômage frôle 14% chez les moins de 25 ans et l'activité économique montre des signes de faiblesse inquiétants.

Ce qui frappe le plus dans les propositions des partis, c'est l'absence de vision d'ensemble de la conjoncture mondiale et, par conséquent, de stratégies pour aborder la prochaine décennie. Il y a bien ce Plan Nord libéral, mais à 20000 emplois créés ou maintenus sur une période de 25 ans, on aurait tort de compter sur ça pour répondre aux besoins des centaines de milliers de jeunes et moins jeunes qui entreront sur le marché du travail.

À entendre les partis, c'est comme si le Québec était un grand verger productif dont il suffisait de cueillir les fruits par le truchement des redevances minières et des impôts pour se payer tous les services dont nous rêvons.

Naïveté ou aveuglement? Parlons plutôt de crise des idées. D'une formation à l'autre, les mesures proposées se ressemblent beaucoup, allant du crédit d'impôt traditionnel et quasi inconditionnel à la création d'une banque d'investissements (Parti québécois), en passant par une foule de nouveaux fonds comme le Fonds Ambition Québec (PLQ), le Fonds stratégique d'investissement (PQ) et le Fonds d'investissement des ressources naturelles (CAQ). Tous alimentés par les épargnes de la Caisse de dépôt ou les emprunts d'Investissement Québec, qui est en train de redevenir la mégastucture de financement étatique d'antan.

Malheureusement, personne n'est en mesure de faire la démonstration que ces nouveaux fonds seront plus efficaces que ceux qui existent déjà.

Alors que dans la plupart des pays développés, on tente de restreindre les interventions directes de l'État pour les remplacer par des mesures d'accompagnement simples et transparentes assorties d'une fiscalité concurrentielle, le tout axé sur la productivité et l'emploi, au Québec, les partis recommandent à promettre des sommes astronomiques sans trop exiger en retour. C'est à se demander s'il ne s'agit pas de pur activisme économique.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

CRISE FINANCIÈRE EN ESPAGNE

Au secours!

Poids lourd de l'économie espagnole, la Catalogne est en faillite. Pour minorer ce fait, pour gommer en partie la brutalité, la violence de cette réalité, on qualifie la faillite en question de technique. Elle l'est tant, technique, que 100 000 fonctionnaires ne perçoivent plus de salaire. Elle l'est tant que le gouvernement catalan a demandé au gouvernement central de lui accorder au plus vite un prêt de plus de 5 milliards. Un prêt qui, par ricochet, risque d'accélérer le dépôt d'une requête. De quelle nature? Madrid risque fort de demander du secours auprès de l'Union européenne (UE) et de la Banque centrale européenne (BCE). Bref, après la Grèce, il est fort probable que l'Espagne sera sous la tutelle de la troïka rassemblant, outre la BCE, le FMI et la Commission européenne.



SERGE TRUFFAUT

Un, on se souviendra que Madrid avait demandé et obtenu, en juin dernier, une ligne de crédit de 100 milliards d'euros pour soulager des banques, et seulement elles, des vices financiers qui les ont durablement ébranlées. Deux, on soulignera que l'état financier de la forte majorité des régions espagnoles, notamment responsables de l'éducation et de la santé, est une copie carbone de celui de la Catalogne. Là comme ailleurs, les prestations sociales sont régulièrement suspendues. Trois, on se rappellera qu'en octobre, les obligations financières auxquelles l'Espagne sera confrontée sont si importantes, vu l'état actuel de son économie — 30 milliards à rembourser —, que certaines parlent de goulet d'étranglement. En clair, le sauvetage pourrait être sollicité courant septembre. D'autant...

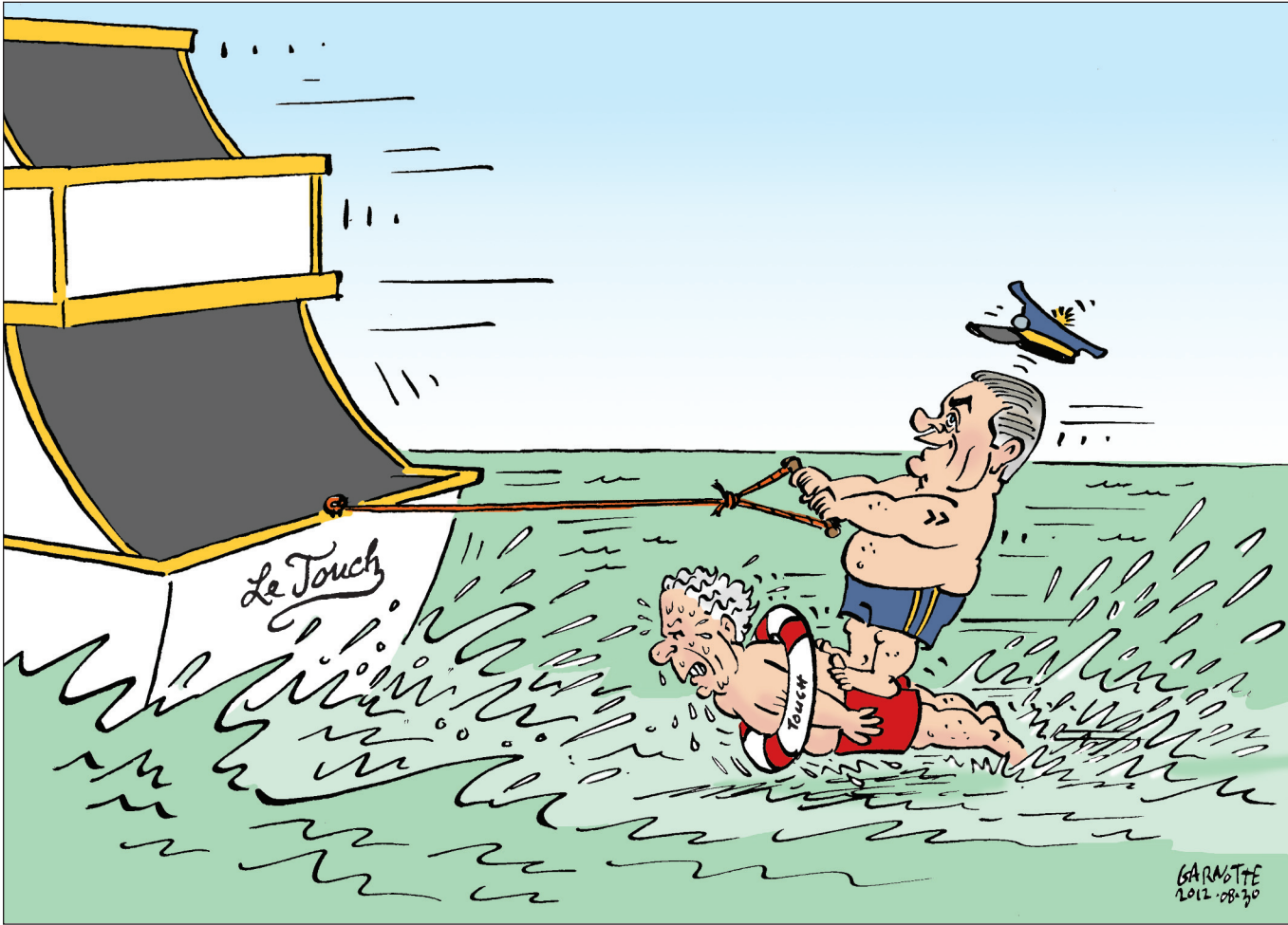
D'autant que les plus récentes statistiques afférentes aux maux économiques enseignent que la récession est plus prononcée qu'avancée ou anticipée. Ce n'est pas tout. L'effondrement de la consommation en juin a eu l'effet pervers suivant: une chute de 10% des revenus fiscaux découlant de la TVA. Pour faire court, c'est la cata, comme dans catastrophe.

Cette avalanche de drames a été observée alors qu'en Allemagne, on vient d'amorcer un énorme débat sur les gestes posés par la BCE au cours des derniers mois et sur ceux qu'elle entend poser en Espagne. De quel débat s'agit-il? Le patron de la Banque centrale allemande a lancé un pavé dans la mare en martelant que la BCE est en train de «doper» les Européens à l'argent facile et de faire ainsi le lit de l'inflation. Le hic, c'est que Mario Draghi, patron de la BCE, n'a guère le choix. Il ne faut pas oublier que l'économie dans le monde occidental étant ce qu'elle est, les entreprises n'investissent pas alors qu'elles croulent sur des montagnes de liquidités. Autrement dit, Draghi est face au dilemme antique de l'œuf et la poule.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Un vague à l'âme

Monsieur Parizeau, ce soir, j'ai le vague à l'âme. Je ne vous comprends pas, je ne vous comprends plus. Vous aurais-je déjà trop magnifié?

Plan concerté ou pas, pendant plusieurs jours, voire des mois, vous fourbissiez vos armes.

Et là, à une semaine des élections, sans tambour ni trompette, vous passez à l'assaut. En poussant la réélection de vos favoris à l'Assemblée nationale, souhaitez-vous l'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire qui pourra être renversé à la moindre occasion? Je n'ose croire que ce soit là votre intention. Que de belles chicanes en perspective!

Votre geste pourrait être noble, j'en conviens, mais vous avez déjà eu votre chance d'agir et je ne crois pas que vous auriez accepté l'ingérence de quiconque dans la réalisation de votre rêve. Considérant l'ascendant que vous pouvez encore avoir sur plusieurs souverainistes, n'exercez pas votre influence et laissez chacun voter à sa guise, selon les enjeux en cours.

Les dés ne sont pas joués, mais ils peuvent être pipés par des interventions maladroites ou concertées.

Les caquistes et les libéraux aboient aux portes, Monsieur Parizeau. Rallions-nous pour leur barrer le passage. Ce dont nous avons besoin présentement, c'est un gouvernement majoritaire péquiste qui aura les coudées franches pour mener son projet à bien. Rien n'empêche vos favoris, réels ou pas, de collaborer à la réussite de ce plan de société. [...]

Hélène Bourassa
Le 28 août 2012

Une électrice déchirée

Madame Françoise David, comme de nombreux électeurs de la circonscription de Gouin, je suis plus que jamais déchirée. Je dois choisir entre deux candidats de haut calibre. Deux candidats qui ont leur place à l'Assemblée nationale et dont le Québec a besoin.

L'élection du 4 septembre revêt des enjeux importants pour le pays. Il est urgent de se débarrasser d'un gouvernement libéral infiltré par la corruption, dont les politiques menacent nos ressources naturelles et nos programmes sociaux. Nicolas Girard est député péquiste de la circonscription de Gouin depuis huit ans. Il a œuvré dans plusieurs dossiers et fait de l'excellent travail, notamment pour les familles et les garderies. Il incarne à la fois l'expérience et le renouveau au sein du Parti québécois. Il représente un atout de taille pour un futur gouvernement.

Par ailleurs, j'adhère en grande partie aux valeurs de Québec solidaire. J'aimerais qu'Amir Khadir ne soit plus seul à véhiculer le message solidaire à l'Assemblée nationale. Mais ne serait-ce pas une erreur de remercier M. Girard de ses services, alors que son parti pourrait former le prochain gouvernement? Et avec la perspective d'un gouvernement minoritaire, priverions-nous ainsi le PQ d'une circonscription qui pourrait faire la différence? Et le Québec d'un représentant d'envergure au gouvernement?

Madame David, je partage votre attachement pour le quartier. J'y réside depuis plus de 25 ans. Je comprends et je respecte votre choix de vous présenter dans la circonscription où vous habitez. Néanmoins, je dois vous dire, avec regret et un vif pincement au cœur, que je ne pourrai pas apposer ma croix à côté de votre nom sur le bulletin de vote, le 4 sep-

tembre prochain. Je dois voter dans l'intérêt de la collectivité.

Natalie Dubois
Montréal, le 28 août 2012

Retour sur notre planète

Monsieur Legault, je vous ai entendu dire que les femmes sont plus réfractaires aux changements que les hommes. J'ignore sur quelle planète vous vivez, mais un retour à l'histoire vous ferait certes un grand bien. Je ne crois pas que les hommes aient nécessairement souhaité les changements qui résultent de luttes acharnées menées par les femmes dans le cadre de la révolution féministe.

Pour ne citer que quelques exemples: la contestation des rôles sexuels traditionnels et du patriarcat, l'égalité des sexes, le droit de vote, l'accès aux études postsecondaires, l'accès des femmes au marché du travail et à l'autonomie financière, la contraception, le partage des tâches, l'entrée des femmes en politique. Vous vous souvenez sans doute de Madeleine Parent, de Marie-Thérèse Casgrain, de Simone Monet-Chartrand. Plus près de nous, vous connaissez des femmes qui ont fait leur marque dans le milieu des affaires (Monique Leroux) et en politique (Pauline Marois).

Notre planète n'est plus la même depuis que les femmes ont décidé de se prendre en main. D'ailleurs, votre décision d'inclure quelques candidates à votre parti était certes basée sur ce qu'elles ont accompli et sur leur talent, et non sur l'idée que c'est ce qu'il faut faire pour être élu. Si vous croyez à l'égalité homme-femme, il importe que votre discours laisse voir que vous-même êtes favorable à cette réalité sociale. [...]

Micheline Lalonde-Graton
Sainte-Julie, le 27 août 2012

LIBRE OPINION

Pourquoi nous bloquons encore des cours

JEAN-PASCAL BILODEAU
Étudiant, Montréal

Nous bloquons des cours. Nous sommes ceux que la presse attaque depuis le début de la rentrée. Nous sommes ceux qui tiennent encore sous les coups de matraques. On nous dit de nous taire, de voter, de nous taire encore. C'est, de toute façon, ce qu'on nous a toujours dit. Jamais on ne nous demande pourquoi nous sommes encore là, alors qu'on nous arrête un par un, une par une.

Jamais je n'ai vu si profonde incompréhension de la part des médias. Il aura fallu expliquer de nombreuses choses au cours de cette grève, mais cette fois, cela dépasse les limites de l'imaginable.

Et pourtant, cela est simple. Nous bloquons des cours parce des associations ont voté la poursuite de la grève. Jamais nous n'avons bloqué ne serait-ce qu'un seul cours où les étudiants avaient voté leur retour en classe. Les rentrées de tous les cégeps se sont déroulées dans le calme, et l'étonnement face à cet état de fait provoque chez nous la nausée, car ce calme n'est que la suite logique de tout le reste.

Nous n'avons pas besoin de demander si la poursuite de la grève est efficace.

Cela, nous nous le demandons dans nos assemblées générales. Ce que nous affirmons, c'est la démocratie: que c'est par elle et elle seule que nous déciderons de rentrer en classe. Que c'est par elle et elle seule que doivent passer ceux qui veulent poursuivre leurs cours. Que s'ils jugent que le taux de participation aux votes est trop faible, qu'ils n'ont qu'à aller débattre des choses qui les concernent et qu'ils peuvent à tout moment déposer une pétition pour déclencher un vote.

Nous ne sommes pas des «casseurs». Vos mots et vos catégories ne nous enfermeront pas. Nous sommes des êtres humains, et si nous sommes masqués parfois, c'est qu'on nous filme en permanence, comme dans un 1984 d'Orwell.

Nous n'avons pas choisi d'aller en prison ni de recevoir des coups. Du moins nous ne l'avons jamais souhaité. Mais nous avons été clairs. Jamais l'intimidation des administrations, même les plus autoritaires, ne nous forcera à rentrer en classe. Ce ne sera ni la police, ni la sécurité, ni quelques bureaucrates ou politiciens méprisants qui le feront. Et vous pourrez nous mettre un fusil sur la tempe, nous refuserons chaque fois de renier les votes démocratiques de nos associations.

Nous sommes là pour que vous cessiez de détourner les yeux quand dans les couloirs des établissements présumés libres, on oblige des enseignants à recracher la matière sous peine d'amendes démesurées, quand des étudiants sont arrêtés parce qu'on les violente et qu'ils refusent de se mettre à genoux.

Nous sommes là pour que les médias fassent enfin leur travail et cessent de médire et de mentir sur notre compte. Nous sommes là pour vous rappeler que rien n'est réglé et que ce n'est pas un vote aux quatre ans que les partis renieront de toute façon qui règlera nos problèmes. [...]

Nous nous sommes battus depuis des mois pour exister. Pour qu'on cesse de nous nier, pour que les administrations et le gouvernement cessent de nous mépriser, pour que les policiers cessent de nous réprimer. Pour que notre monde cesse de nous vendre comme de vulgaires marchandises.

Nous sommes encore là. Et tant et aussi longtemps qu'il restera une association qui aura choisi collectivement la grève, nous bloquerons ces cours. Pas ceux des autres, non. Car nous sommes ceux qui respectent une démocratie étudiante qui ne soit pas vide de sens.

RESSOURCES MINIÈRES

Au-delà de la question des redevances

NORMAND MOUSSEAU

Professeur de physique à l'Université de Montréal et auteur du livre à paraître *Le défi des ressources naturelles* (Éditions MultiMondes)

Au cours de la campagne électorale, presque tous les partis ont pris position sur le type et le niveau de redevances qu'il faudrait aller chercher pour nos minerais. Pourtant, la gestion de nos ressources minières est complexe et ne peut se limiter à cette simple question. Parmi les particularités de ce secteur, cinq apparaissent incontournables.

La malédiction des ressources. Cette expression imagée décrit la perte systématique de la valeur des ressources minières par rapport aux autres biens industriels. Malgré l'augmentation des prix des dernières années, les données historiques sont sans appel: un pays dont l'économie repose entièrement sur l'exploitation des ressources minières ne peut que s'appauvrir à long terme, à moins de constamment augmenter sa production, une course dont on ne sort jamais gagnant.

Des retombées économiques toujours réduites. Corollaire du premier point, l'industrie minière a su systématiquement augmenter sa productivité au cours des dernières décennies afin de maintenir sa rentabilité en dépit d'une diminution irréversible de son poids dans l'économie mondiale. Malgré la croissance de taille des mines, la modernisation de l'extraction a mené à une réduction marquée du nombre de travailleurs requis, longtemps une des retombées économiques les plus importantes pour les collectivités locales.

Une industrie très cyclique. Plus que toute autre industrie, les mines vont et viennent au rythme des cycles mondiaux, affectant les populations locales et les revenus des gouvernements. Les prix élevés des dernières années s'expliquent avant tout par l'absence, dans les cartons de l'industrie minière, de projets de nouvelles mines, une situation qui change rapidement et qui ramènera les prix à un niveau plus en accord avec les tendances à long terme.

Des impacts environnementaux considérables. En dépit des gains environnementaux liés à une productivité accrue, l'impact de l'industrie sur l'environnement croît avec la taille des mines, ce qui affecte les populations locales et les Premières Nations qui dépendent de ces territoires.

Un développement durable douteux. Malgré les promesses de l'industrie minière, celle-ci n'a toujours pas réussi à livrer un modèle d'exploitation qui respecte les principes du développement durable alors que les ressources s'épuisent. Les médias nous montrent plutôt, presque chaque jour, ce que l'industrie continue trop souvent de se conduire de manière cavalière avec les collectivités locales.

Dépasser les redevances

Dans un contexte où, à long terme, la valeur économique de l'industrie minière est appelée à diminuer inexorablement, il est dangereux, à moins de disposer de ressources d'une ampleur démesurée, comme c'est le cas avec les sables bitumineux, d'en faire un point central



JACQUES LEMIEUX AGENCE FRANCE-PRESSE

La gestion des ressources minières est complexe et elle ne peut se limiter à la question des redevances.

du développement économique. Qu'importe la terminologie utilisée — maladie hollandaise ou pas —, une économie entièrement centrée sur les ressources finira toujours par s'appauvrir.

Toute stratégie minière doit donc aller au-delà des simples redevances afin de s'assurer que les retombées serviront avant tout à la diversification économique des collectivités minières et à l'enrichissement collectif et durable de la société.

Au Québec, cela signifie, entre autres, revoir la Loi des mines et éliminer le principe du *free mining* afin de donner à l'État la capacité de gérer le développement de son territoire et des collectivités qui l'occupent; proposer une stratégie minière viable à la fois durant les cycles haussiers et baissiers; respecter les collectivités locales et les Premières

Nations; améliorer le système de permis afin d'assurer le financement adéquat des équipes chargées d'inspecter et de faire respecter les normes gouvernementales; favoriser l'émergence de nouvelles industries spécialisées dans la haute technologie minière et la seconde transformation; diversifier les revenus miniers en allant chercher également une part nettement supérieure de la valorisation des gisements lors de l'exploration; créer un fonds souverain afin que la richesse créée soit partagée entre les générations.

Les élections ne sont pas, on le répète régulièrement, le bon endroit pour discuter des vrais enjeux comme celui-ci. On peut à tout le moins espérer que ce soit un moment approprié pour promettre de revoir l'ensemble du modèle minier québécois.

bulence économique. C'est une position qui est très à droite. Le Québec n'a pas besoin de cela et les Québécois méritent plus de respect.

La stabilité du centre

Alors que le PLQ sait que pour distribuer de la richesse, il faut en créer. Le plus bel exemple est le Plan Nord. Il y a un équilibre à respecter entre les deux et cela a toujours été un des principes qui ont dicté la ligne de conduite du PLQ. Il est donc le seul au centre de l'échiquier politique et, de ce fait, il exige un effort raisonnable de tout un chacun, mais il propose la stabilité économique, le développement de nos richesses et leur répartition équitable, la justice sociale, tout en visant l'équilibre budgétaire, ce qui lui permettra de réaliser ses promesses. D'ailleurs, avec lui, n'a-t-on pas traversé une des pires crises économiques mondiales sans trop en sentir les répercussions chez nous, au Québec?

Le PLQ: seul choix possible

Nous devons vivre avec notre choix de gouvernement durant tout un mandat, alors je vous invite à faire un choix rationnel et non pas émotif et je fais le souhait que les indécis et tous ceux qui ont eu la sagesse d'attendre à la toute fin de la campagne pour arrêter leur choix fassent la différence en votant pour un parti du centre, et non pour un parti très à gauche ou très à droite, qui risque de causer du chaos et de la turbulence.

Dans cette campagne, comme le PQ s'est campé très à gauche et la CAQ très à droite, le centre de l'échiquier politique étant laissé à un seul parti, le PLQ, le choix est facile à faire.

CONFLIT ÉTUDIANT

Les non-dits d'une campagne électorale

YOLANDE COHEN

Historienne à l'UQAM

Le divorce entre, d'une part, les attentes de changement de la population, exprimées avec radicalisme et brio par les jeunes générations en ce printemps érablé qui se prolonge en automne chaud, et, d'autre part, les discours des politiciens en campagne électorale n'a jamais été aussi patent.

De toutes parts fusent les frustrations à leur endroit. La crise déclenchée par les jeunes cégépiens et étudiants sur la question de l'augmentation des droits de scolarité semble être l'angle mort de la campagne, forçant les protagonistes à camper sur leurs anciennes positions. Ces élections n'ont-elles pas été déclenchées pour trouver une solution démocratique à la crise?

Énonçons quelques vérités qui pourraient aider à faire un diagnostic objectif de la situation présente au Québec: l'éducation postsecondaire y est relativement accessible à tous, même si de grandes disparités existent selon les origines culturelles, sociales ou ethno-religieuses des étudiants et étudiantes. L'idéal de gratuité scolaire à ces niveaux ne figurait pas dans le rapport Parent, et si aujourd'hui il est avancé par quelques politiciens (QS et ON), il paraît bien utopique. Le compromis qui a été trouvé depuis une trentaine d'années du gel des droits de scolarité ne fait plus consensus et la hausse progressive a été plus ou moins acceptée.

La crise couve encore

Est-ce l'augmentation trop élevée de ces droits (80% en 5 ans) et la manière trop précipitée et sans concertation du gouvernement qui nous ont précipités dans une telle crise? Peut-être, mais force est de constater qu'aucun des compromis présentés par le gouvernement, et il y en a eu, n'a réussi à résorber la crise, qui sera à nouveau sur la table de négociation quel que soit le gouvernement issu des élections du 4 septembre prochain.

Je ne crois pas qu'un gouvernement du Parti québécois puisse indéfiniment geler les droits de scolarité sans un risque important pour nos finances publiques! Mais il y a plus: en ignorant ces questions, on cherche aussi à minimiser l'autre facteur à l'origine de cette crise, à savoir un climat social largement détérioré.

Car la contestation des droits de scolarité en recouvre une autre, plus vaste et plus intemporelle. Mise de l'avant par le mouvement étudiant radical (par la CLASSE, en particulier), la critique du tournant néolibéral incarné par le gouvernement Charest (accusé de privatisation partielle des services de santé et d'éducation, entaché par des allégations de corruption des services municipaux, etc.) et par le programme de la CAQ rejoint un mouvement transnational de contestation de la mondialisation (Occupy Wall Street, Montréal, etc.). Une bonne partie de la population québécoise, inquiète de son avenir et de celui de ses enfants, est sensible à ces critiques, mais reste perplexe face aux solutions proposées par les partis.

L'ancien clivage entre le oui et le non, entre les souverainistes et les fédéralistes ne semble plus fonctionner! Le combat gauche-droite redéfinit le paysage politique et réoriente le positionnement des vieux partis.

Majorité silencieuse sollicitée

De là ce désamour envers un Parti libéral du Québec poussé vers la droite par la crise, ce qui pourrait se traduire par une désaffection des électeurs traditionnels du PLQ aux prochaines élections. De son côté, le Parti québécois est poussé à reprendre bien malgré lui un discours plus progressiste que souverainiste, d'où les nombreuses valse-hésitations de Pauline Marois ces derniers jours. L'arrivée de nouveaux partis contribue encore davantage à changer la donne, qui, pour la première fois depuis très longtemps, est vraiment variée.

Le pari de Jean Charest est ardu, lui, qui comme De Gaulle après Mai 68, a convoqué des élections pour faire entendre la voix de la majorité silencieuse! Si De Gaulle a fait gagner son parti aux législatives de juin 1968, il a toutefois perdu son référendum en avril 1969. Le grand homme avait sous-estimé l'ampleur de la crise politique déclenchée par les mouvements étudiants!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Avis aux électeurs indécis

CAMIL CLOUTIER

Cap-Saint-Ignace

Si vous faites partie des 20% d'indécis, selon un récent sondage, ou des 29% (41% dans la région de Québec) dont le vote n'est pas encore figé dans le ciment et qui peuvent encore changer d'idée, ceci s'adresse à vous. Dans la campagne électorale en cours, il y a deux des trois partis aspirant à former le prochain gouvernement qui ont adopté des positions radicales: soit le Parti québécois (PQ), qui s'est campé très à gauche de l'échiquier politique, et la Coalition avenir Québec (CAQ), qui s'est campé très à droite, laissant le Parti libéral du Québec (PLQ) seul au centre de l'échiquier politique, là où la majorité des gens se trouvent, se reconnaissent et se sentent à l'aise.

Le pari risqué du PQ

Le PQ gèle les tarifs d'électricité, de garderie et les droits de scolarité et annule la taxe santé, même si c'est contraire à la logique, car il y a toujours de l'inflation; or, un jour, il faudra rattraper le retard ainsi pris. Il veut imposer encore plus les gens ayant des revenus élevés. Cela va contribuer à faire fuir les capitaux et les bons cerveaux, ceux-là mêmes qui contribuent le plus à créer de la richesse. De plus, il veut augmenter considérablement les redevances minières, ce qui va faire fuir les minières et risquer de faire avorter le Plan Nord, créateur de richesses et d'emplois. Il y aurait donc baisse du pouvoir d'achat des Québécois et baisse de leur qualité de vie.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec

Et où vont-ils prendre l'argent pour réaliser leurs promesses insensées? Leur cadre financier ne tient pas la route, c'est utopique. C'est vraiment, selon moi, une position très à gauche. Enfin, le PQ veut pouvoir faire des référendums à répétition, créant de l'instabilité politique et économique. Est-ce ce genre de risque que veulent la majorité des Québécois?

Le chaos de la CAQ

Quant à la CAQ, elle veut tout réformer, même ce qui fonctionne bien. Elle veut abolir 7000 postes, se mettant à dos une majorité de la population (fonctionnaires, médecins, pharmaciens, même les travailleurs et les jeunes qui «ne travaillent pas assez», selon eux). Leurs promesses irréalisables et le saccage qu'elle propose vont entraîner un chaos social, des chicanes et de la tur-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise(société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert(santé) ; **information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gerald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Karl Retinno-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhiéret (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ** Jean de Billy, Jennifer (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (reponsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

LEGAULT

SUITE DE LA PAGE 1

François Legault s'est dit prêt à forcer la main des nouveaux diplômés en recourant à la clause dérogatoire, communément appelée la clause nonobstant. François Legault a lancé l'idée en aparté d'une longue plaidoirie sur ses priorités politiques. «*La clause nonobstant, êtes-vous sérieux?*», lui a-t-on demandé. «*Très sérieux*», a affirmé M. Legault avant d'enchaîner sur le sujet du moment.

Ce n'est qu'à la fin de l'entrevue que l'équipe du *Devoir* est revenue à la charge sur cette question. M. Legault a alors rappelé qu'il s'agissait d'une préoccupation qu'il avait depuis fort longtemps, devant une situation jugée «*inacceptable*». Le *Devoir* rapportait d'ailleurs en 2003 l'inquiétude du ministre de la Santé d'alors, François Legault, devant l'exode des jeunes médecins. Déjà, à cette époque, il cherchait une façon de stopper la saignée qui touchait particulièrement les diplômés de l'Université McGill et n'«*excluait aucune solution*». «*Parce qu'on s'apprête à financer des projets importants à Montréal [le CHUM et le CUSM], on veut être certains que la formation qu'on donne aux étudiants serve aussi à tous les patients québécois*», disait-il.

En 2003, le Québec connaissait une importante pénurie de médecins. C'est dans ce contexte que *Le Devoir* avait révélé qu'au cours de la dernière décennie, 60% des médecins fraîchement diplômés de McGill avaient déserté le Québec deux ans plus tard. À l'inverse, 88% des médecins issus des facultés de langue française pratiquaient au Québec. Les statistiques de l'Association canadienne des facultés de médecine démontrent qu'en 2008, 52% des médecins formés à McGill ont plié bagage pour pratiquer à l'étranger.

Mercredi, François Legault a soutenu qu'à l'époque, il avait songé à utiliser la clause dérogatoire (pour se soustraire à la Charte canadienne des droits et libertés), ce qu'il envisage toujours.

Solution de dernier recours

Le chef de la CAQ a toutefois voulu accorder les violons de son parti en milieu d'après-midi. «*On s'entend tous pour dire qu'il y a un problème [d'exode], en particulier à l'Université McGill*», a-t-il dit depuis Saint-Bruno — et aux côtés du D^r Barrette.

M. Legault trouve donc «*inacceptable*» la situation et ne «*connaît pas de Québécois qui vont dire que ce n'est pas un problème*». Mais deux remèdes sont possibles, a indiqué M. Legault: des mesures «*incitatives*» permettant de rendre la profession plus attrayante au Québec et des mesures «*coercitives*», comme la clause dérogatoire évoquée mercredi dans *Le Devoir*.

«*Pour l'instant, ce n'est pas dans nos intentions à court terme d'utiliser cette clause*», a précisé le chef de la CAQ. Il préfère «*aller du côté incitatif*». «*Les solutions ne sont pas faciles, dit-il. Demander que les médecins pratiquent un certain nombre d'années en échange de la contribution de l'État ne respecterait pas la Charte. Il faudrait donc utiliser la clause nonobstant. Mais je l'ai dit, je le redis: c'est un dernier recours. Il faut trouver des moyens incitatifs — parce que garder les gens de force, personne ne souhaite ça. On veut plutôt trouver des manières de motiver les médecins à rester.*»

Ainsi François Legault donne-t-il comme exemple la possibilité d'avoir «*des campus dans des régions où on manque de médecins*», de façon à ce que les jeunes médecins développent des liens dans ces milieux (plutôt que d'y être parachutés à la fin de leurs études).

«*Je comprends que beaucoup de médecins préféreraient travailler à Montréal, dit-il. Mais on a un certain devoir d'offrir un service dans toutes*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

François Legault et Gaétan Barrette ont rencontré la presse mercredi après-midi à Saint-Bruno-de-Montarville.

les régions du Québec. Alors, comment peut-on le faire sur une base incitative pour qu'ils soient heureux de le faire» et ne cherchent pas à quitter la province? C'est là le type de réflexion qui prime sur le recours à la clause dérogatoire. «*Mais ça fait partie des problèmes qu'il faut régler*», a répété M. Legault.

De son côté, Gaétan Barrette maintient sa position, basée sur une vision opposée à celle de son chef. «*Ma position ne change pas*», a-t-il affirmé mercredi.

En entrevue radiophonique au 98,5 FM, en juin dernier, le D^r Barrette jugeait que l'idée d'exiger que les jeunes médecins remboursent le coût de leur formation s'ils ne pratiquent pas au Québec était «*une énormité*». «*Ça n'a pas de sens, insistait-il. Ce sont nos parents qui ont payé ces impôts-là. Nos parents ont choisi collectivement d'avoir un système d'éducation accessible et il l'est*

pour tout le monde», disait alors le D^r Barrette.

L'Université McGill est également intervenue dans le débat. Par voie de communiqué, l'établissement a souligné que 75% des étudiants résidents demeurent au Québec une fois leur formation complétée, selon des statistiques remontant à 2009. «*Il nous tient à cœur de servir la population québécoise et nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement québécois afin d'encourager les médecins formés au Québec à demeurer ici*», a indiqué le doyen de la Faculté de médecine à McGill, le D^r David Eidelman.

Ce dernier a également rappelé que McGill et ses hôpitaux représentent «*un pôle d'attraction d'envergure pour le recrutement de médecins et de chercheurs des quatre coins du monde*».

Le Devoir

Les jeunes médecins appuient la CAQ

Abolir progressivement les activités médicales particulières (AMP) et modifier la Loi pour que les médecins de famille puissent déléguer certains actes à du personnel paramédical sans perte de rémunération: voilà en quoi consiste le dernier pan de la stratégie santé de la CAQ, dévoilé mercredi, qui lui a valu l'appui de l'Association des jeunes médecins du Québec.

«*Le programme santé de la CAQ apparaît comme le plus crédible pour régler les problèmes d'accès*», a mentionné le président de l'association, François-Pierre Gladu, dont le conseil d'administration a entériné la position. Mises en place en 1992 pour répondre à certains «*bris de service*» — et renforcées en 2002 par François Legault —, les AMP font en sorte que les médecins de famille «*passent de 40 à 45% de leur temps dans les hôpitaux*», a soutenu M. Legault. «*Les AMP devaient être là de manière temporaire, mais c'est devenu la norme pour tous les médecins.*»

trouvait que je ressemblais à Bibi Andersson, avec qui j'étais déjà amie, et voulait nous diriger toutes les deux. Mais on ne comprenait pas trop l'histoire. Les films de Bergman se faisaient beaucoup après le tournage. Il trouva par hasard sur sa table de montage l'idée de superposer nos visages.» Le coup de foudre s'était mis de la fête et ils quittèrent leurs conjoints respectifs pour vivre ensemble.

Liv & Ingmar témoigne entre autres de la tyrannie de Bergman, jaloux chronique qui l'empêchait de sortir avec des amis de son âge. Elle avait au départ 25 ans et lui 46. Un monstre au quotidien, le maestro suédois? «*Un cannibale*, répond-elle, *comme tous les cinéastes. J'avais mon propre caractère difficile, mais il possédait le pouvoir en tant qu'homme et en tant qu'ainé. L'époque jouait. Ça remonte aux années 1960. Violent physiquement? Non, mais psychologiquement, oui. Jamais toutefois je ne me suis sentie en prison dans l'île de Faro à ses côtés. J'étais une jeune femme heureuse et enjouée, à qui il faisait jouer des rôles de névrosée.*»

Ils n'auront tourné que deux films avant leur séparation: *Persona* et *L'heure du loup*, restant liés sur les plateaux et au bout du fil. «*Si j'ai pu me déployer comme actrice, c'est parce qu'il m'a donné confiance en moi. Les meilleurs cinéastes ne sont pas directifs. Ils laissent à leurs interprètes de l'air pour respirer.*»

Juste avant sa mort, pour la première fois de sa vie, elle a nolié un avion, sentant sonner l'heure des adieux. Il disparut le jour même, le 30 juillet 2007. «*Après son départ, j'ai donné 86 de ses lettres à un fonds d'archives, tout en conservant des copies, que j'ai relues pour le film. Ce fut très souffrant, mais très beau aussi. Il m'écrivait: "Nous nous sommes donné mutuelle-*

ment la vie. Quelle importance si ce fut douloureux?" N'est-ce pas magnifique?»

Ce documentaire, Liv Ullmann déclare qu'elle n'aurait jamais songé à le faire ainsi, en opposant des scènes des films de Bergman au quotidien de leur vie. «*Un seul de ses films est vraiment basé sur nos relations*, assure-t-elle. *Pour Scènes de la vie conjugale, il avait trouvé et gardé mon journal. Et j'ai découvert sur le plateau que je jouais sur mes propres mots.*»

«*Ingmar eut deux alter ego: d'abord Max von Sydow, puis moi-même.*» Il parlait d'elle comme de son stradivarius. Liv Ullmann entretint de son côté deux vraies relations privilégiées; avec Bergman et avec Bibi Andersson, sa partenaire de *Persona*, aujourd'hui malade. «*J'ai fait beaucoup d'autres choses dans ma vie, joué à Broadway, tourné pour plusieurs cinéastes, mais je traînais le nom de Bergman dans mes valises.*»

Elle ne chôme pas, Liv Ullmann, se prépare à mettre en scène *Une maison de poupée* d'Ibsen sur Broadway, à porter à l'écran *Mademoiselle Julie* d'August Strindberg. «*Alors je remercie Ingmar de traîner dans mes valises. Pourtant je vais vous avouer quelque chose. Le meilleur cinéaste qui m'a fait jouer, c'est un autre Suédois moins connu, Jan Troell, qui travaille comme un peintre.*» Elle apparut entre autres dans ses deux meilleurs films: *Les émigrants* et *Le Nouveau Monde*.

Troell arrive d'ailleurs au FFM aujourd'hui, car son dernier film, *The Last Sentence*, sera présenté en compétition cette fin de semaine. «*Vous lui direz que je le considère comme le meilleur?* insiste Liv Ullmann. — *Promis!*»

Le Devoir

AUSSANT

«*René Lévesque a dit que le parti deviendrait une Église. Qu'il deviendrait un parti opportuniste et calculateur comme tous les autres, et il avait raison.*»

SUITE DE LA PAGE 1

parti, il n'y a rien qui vaut plus cher qu'un porte-parole à l'Assemblée nationale», estime-t-il.

Tous les partis souverainistes devraient souhaiter l'instauration d'un mode de scrutin de type proportionnel, même pour des raisons stratégiques. Jean-Martin Aussant rappelle que René Lévesque était plus populaire que son parti et que son parti était plus populaire que l'option souverainiste. Aujourd'hui, c'est tout le contraire: Pauline est moins populaire que son parti qui, lui, est moins populaire que son option. D'où l'avantage de la proportionnelle pour augmenter le nombre d'élus souverainistes à l'Assemblée nationale.

Jean-Martin Aussant, qui a claqué la porte du PQ en juin 2011, a fondé en octobre dernier Option nationale. Le parti compte maintenant 5000 membres, dont une majorité de jeunes de moins de 35 ans. Il présente des candidats dans 120 circonscriptions. L'énoncé de base d'ON: le projet de souveraineté ne pourra se réaliser qu'avec un parti qui en fait clairement son objectif. Et tant pis s'il faut plus de temps pour prendre le pouvoir. «*C'est tellement clair que le jour où on est élu, c'est que le Québec est prêt à faire la souveraineté*», dit-il.

Ce discours plaît aux jeunes — aux jeunes universitaires ou qui se destinent à des études universitaires. Il a manifestement plu à Jacques Parizeau, qui a accordé son appui à Jean-Martin Aussant, le candidat, sans toutefois lancer un appel à voter pour ON dans toutes les circonscriptions.

«*Ce n'est pas quand on est gêné d'avoir une idée qu'elle avance bien vite. Le jour où tous les candidats souverainistes auront le courage de parler de souveraineté au risque de ne pas être élus, l'idée va avoir gagné beaucoup en crédibilité et ça va accélérer le projet et l'élection de députés souverainistes*», avance-t-il.

«*La population perçoit un manque de courage, perçoit ce doute dans la tête des leaders souverainistes. Elle se dit: si même les leaders en doutent, s'ils ont tellement peur d'en parler, il doit y avoir quelque chose qui ne va pas quelque part.*»

Jean-Martin Aussant signale qu'il a rencontré des centaines, sinon des milliers de fédéralistes «*qui sont devenus souverainistes*». Il leur présente des arguments de nature économique pour contrer «*la propagande mensongère*» des forces fédéralistes, puisque sur le plan identitaire, les Québécois savent très bien que seul leur gouvernement québécois peut protéger la culture québécoise. Il s'adresse à l'«*Homo economicus*», dit-il.

Le chef oniste souligne que les jeunes n'ont jamais vécu une période où les arguments à l'appui de la souveraineté étaient débattus; ils n'étaient pas nés lors du référendum de 1995 ou, sinon, étaient de tout jeunes enfants. «*À chaque fois qu'on leur en parle, ils entendent les arguments pour la première fois.*»

De tous les partis représentés à l'Assemblée nationale, ON est le seul qui dit résolument oui à la souveraineté, fait-il valoir. Il y a les deux partis du «*non*», le PLQ et la CAQ, et les deux partis du «*peut-être*», le PQ et Québec solidaire.

S'il a quitté le PQ, c'est qu'il ne croyait plus que le parti pouvait être transformé de l'intérieur, comme s'emploient à le faire des péquistes comme Bernard Drainville. Jean-Martin Aussant cite René Lévesque, qui a affirmé que le PQ, fondé en 1968, ne devrait pas durer plus de 20 ans. «*Il a dit que le parti deviendrait une Église, rappelle le chef oniste. Qu'il deviendrait un parti opportuniste et calculateur comme tous les autres, et il avait raison.*» C'est une «*machine politique professionnelle*» qui «*ne cherche qu'à se faire élire*».

Jean-Martin Aussant accuse son ancien parti d'être «*malhonnête intellectuellement*» quand il prétend vouloir «*faire un pays*». Il voudrait que le PQ, par souci d'honnêteté, se présente plutôt «*comme une alternative de gestion provinciale*». A son avis, «*le PQ ne reviendra pas aux idéaux qu'il l'ont fondé*».

Jean-Martin Aussant dit croire en ses chances le 4 septembre. Mais même s'il est battu, son parti ne disparaîtra pas et il entend en demeurer le chef, assure-t-il. «*Concrètement, si on n'a pas de chef à l'Assemblée nationale, c'est sûr que c'est plus difficile de garder un projet très vibrant, mais c'est faisable. Et le 4 septembre, c'est le début d'Option nationale, ce n'est pas la fin.*» Il a fallu trois élections pour que René Lévesque soit élu sous la bannière du PQ, se dit Jean-Martin Aussant.

Le Devoir

ULLMANN

SUITE DE LA PAGE 1

fondeur le cœur des gens.»

Mais comment Liv Ullmann pourrait-elle échapper à l'ombre du maître suédois? Non seulement elle joua dans sept de ses chefs-d'œuvre, de *Persona* à *Sarabande* en passant par *Scènes de la vie conjugale*, *Cris et chuchotements*, *Sonate d'automne*, etc., mais elle partagea sa vie cinq ans durant, lui donna une fille et demeura jusqu'au bout une amie, une âme sœur. Sans compter les deux scénarios de Bergman qu'elle porta à l'écran: *Entretiens privés* et *Infidèles*.

Or voici qu'est projeté au FFM le documentaire *Liv & Ingmar* du Britannique Dheeraj Akolkar remontant le cours de leurs tumultueuses amours. Ce film captivant est truffé de documents d'archives: extraits de films, images de leur vie, etc. Liv Ullmann y lit en voix hors champ des passages de son livre *Changing*, recueil de confidences. «*Sinon, j'ai accordé deux jours d'entrevues pour ce documentaire. À vrai dire, on me sollicitait depuis des années pour témoigner de notre histoire à l'écran, et je refusais. Mais le film se serait tourné sans moi de toute façon et j'ai fini par l'accepter comme un cadeau.*» Elle est retournée en Suède sur l'île de Faro, qui abrita leur passion, leur gloire et leur détresse, retrouva un ours en peluche et des pans de mémoire.

Ses liens avec Bergman ont débuté sur le plateau de *Persona* au milieu des années 1960. «*Il*

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390